



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 8 AOÛT 2021

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 04/08/2021
Date d'affichage : 04/08/2021
Voix pour : 7 Voix contre : 2
Abstention : 1

L'an deux mille vingt et un et le huit août à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, compte tenu des règles sanitaires, à la Salle Polyvalente de la commune, sous la présidence de Jean Claude LINCK, Maire.

Présents : Yanne SOUCHET, Stéphane GIRERD, France NABOULET, Patrice AVELLA, Adoracion AVIAS, Alexandre FERRARI, Jean-Louis LELEU, Annie LUTHRINGER, Nadine SINIBALDI.

Absente représentée : Nadine SINIBALDI pouvoir à Adoracion AVIAS.

Mr Alexandre FERRARI a été nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 33 : Demande de subvention pour l'association Rev' de Roure.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande initiale de subvention, cerfa n°12156*05 déposé par Madame CHENAIS, sollicitant une subvention de 500 € au bénéfice de son association.

Le Maire rappelle également que l'association avait bénéficié l'année précédente d'une subvention de 300 € au titre de « coup de pouce » au démarrage de l'association.

Considérant que le bilan de l'activité de l'association est insuffisant eu égard aux objectifs affichés, le Maire propose au Conseil de voter à l'association une subvention d'un montant de 250 €.

Où l'exposé du Maire, et pris en compte l'avis favorable de la commission des Finances, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents ou représentés moins une abstention et deux voix contre :

- **DÉCIDE** l'attribution d'une subvention de 250 € à l'association Rev' de Roure, au titre de l'année en cours.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2021 de la commune.
- **CHARGE** le Maire de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jour mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 9 août 2021
Et publication ou notification

Le Maire
Jean Claude LINCK

JCLINCK

